

Création d'emploi

dans tout le Canada, surtout en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Il nous dit que le coût du crédit nécessaire au maintien de ses stocks avait augmenté de 230 p. 100 au cours des 24 derniers mois. Les comptes à recevoir par période de 60 jours se sont accrus de 200 p. 100 dans les 20 derniers mois. Il prédit que 30 p. 100 au moins des concessionnaires ne survivront pas au-delà de 1982 si la situation financière actuelle persiste. Il s'ensuit une baisse du service et des réparations assurés aux agriculteurs. Et cela est coûteux en soi, surtout pendant les semailles et les moissons. Il arrive parfois qu'une machine de \$50,000 ou \$100,000 ne serve pas à la moisson parce qu'il lui manque une pièce de \$5, ce qui est tout à fait ridicule.

Je reconnais que le budget prévoit des fonds exceptionnels de 50 millions de dollars pour la Société du crédit agricole et un engagement à l'égard de la prolongation du Programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Ce programme a été complètement vidé de toute substance. Ce n'est pas une réserve à long terme de capitaux. Mon collègue, le député de Cambridge (M. Speyer), a fait savoir aujourd'hui qu'une note était envoyée des sièges sociaux des banques aux succursales, leur enjoignant d'établir un moratoire sur l'utilisation des obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

● (1730)

La somme de 50 millions de dollars accordée à la Société du crédit agricole constitue, bien sûr, un pas dans la bonne voie, mais ce n'est pas là une source suffisante de capitaux à long terme. De fait, 45 des 50 millions de dollars seront remboursés moyennant un intérêt de 11.75 p. 100 pendant les deux premières années, mais le plein taux d'intérêt sera exigible par la suite.

Étant donné l'urgence de la situation, une somme de cinq millions seulement et non de 50 millions pourra être affectée à une assistance spéciale. Les représentants de la Société du crédit agricole admettent qu'ils ne pourront venir en aide...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Le député d'Elgin (M. Wise) peut continuer son discours s'il obtient le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

M. Wise: Je peux assurer à la présidence que je n'abuserai pas de ce privilège.

Les dirigeants de la Société du crédit agricole ont fait état de leur déception. Ils ont révélé qu'une initiative de ce genre ne pourra aider qu'environ 350 agriculteurs. Duncan Allan, désigné depuis peu sous-ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation en Ontario, a affirmé que la Société ne pourrait venir en aide qu'à un agriculteur sur quinze en Ontario. J'ai déjà dit, en toute honnêteté, que l'orientation était certes positive, mais que le degré de soutien était honteusement faible. Ce genre d'aide, étant donné l'état dans lequel se trouve cette industrie, n'est rien moins qu'insultante pour les agriculteurs canadiens. La situation actuelle de l'agriculture canadienne exige que le gouvernement prenne dès maintenant des mesures dans un certain nombre de secteurs.

Il faut premièrement imposer un moratoire sur les faillites, les saisies et les ventes forcées d'entreprises agricoles. Certains se demandent pourquoi. Mais pour empêcher les ventes aux enchères dans un délai de 24 heures, pour empêcher

la vente de biens productifs et la vente de bétail précieux à des prix d'abattoir et pour donner aux gouvernements le temps nécessaire pour instituer des programmes et une politique pouvant favoriser la survie et le rétablissement de cette industrie. Voilà ce qui explique la sagesse de ce moratoire.

Deuxièmement, il faudrait allouer immédiatement au moins 500 millions de dollars à la Société du crédit agricole. Une partie de ces fonds servirait exclusivement à subventionner les taux d'intérêt et le reste irait grossir les fonds dont dispose cet organisme pour continuer d'exercer ses fonctions indispensables.

La Christian Farmers Federation a réclamé une hausse de 25 p. 100 des fonds de la Société du crédit agricole. La Fédération canadienne de l'agriculture, à son tour, demande une augmentation de un milliard de dollars. Cinquante millions de dollars subventionneraient de 5 p. 100 le taux d'intérêt sur un milliard de dollars d'emprunts. Les prêts du crédit agricole ne sont ni des subventions ni des dons. Ce sont des prêts remboursés intérêt et principal. Des fonds de cette importance réduiraient sensiblement un grand nombre de dettes assumées à 20 p. 100 à des proportions raisonnables. C'est à cela que tient la sagesse de cette demande, monsieur l'Orateur.

Troisièmement, le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise sera mis en œuvre uniquement par les banques, si elles veulent bien accepter de le faire. Pour donner un certain sens d'équité et de justice à la décision, la création d'un organisme de révision indépendant devrait être prévue au sein duquel la communauté agricole serait représentée.

Quatrièmement, le gouvernement a raté l'occasion rêvée de mettre en œuvre le principe de l'obligation agricole. Le moment est tout indiqué pour le faire. Cela ne coûterait pas cher au Trésor, et les avantages pour le secteur agricole seraient énormes. Nous savons qu'un dollar d'investissement dans l'industrie agricole produit pour une valeur de \$7 à \$10 d'activité économique.

Cinquièmement, la Fédération de l'agriculture de l'Ontario a proposé un régime d'assurance-marché. Ce régime serait tripartite, associant les deux paliers de gouvernement et les producteurs. On a mis de côté cette proposition.

Sixièmement, la Christian Farmers Federation a analysé soigneusement la crise financière et a recommandé une subvention ramenant les taux d'intérêt à 12 p. 100 pour les prêts à court et à moyen terme. Je suis certain que les membres de cette association sont loin d'être satisfaits de la maigre subvention de cinq millions de dollars prévue dans le budget.

Septièmement, qu'est-il advenu de la promesse électorale de rajuster les valeurs du jour de l'évaluation? Cette promesse a été complètement oubliée. Le gouvernement n'a encore rien offert d'équivalent à notre offre de doubler l'exemption, sans parler d'une exemption offerte une seule fois dans la vie d'un contribuable à l'égard de cet impôt inflationniste. Le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) a dit aujourd'hui qu'il ne restait aux agriculteurs que deux possibilités pour se prémunir de l'impôt sur les gains en capital, et encore sont-elles très limitées. On a écarté l'une de ces possibilités et l'autre est grandement limitée.

Huitièmement, le gouvernement n'a pas offert d'augmenter les rabais consentis sur les carburants utilisés dans la production alimentaire. Étant donné que le prix de cette source